

Agir pour la biodiversité en parrainant une ruche, c'est possible !

Depuis quelques années, la population d'abeilles est en très forte diminution, avec une disparition totale dans certaines régions du monde. En butinant, l'abeille participe à la pollinisation de plus de 80% des plantes à fleurs. Sa disparition serait une véritable catastrophe pour la nature et l'être humain. Particuliers et entreprises sont invités à parrainer une ruche avec « Un toit pour les abeilles », idéal pour soutenir la filière apicole et participer à l'équilibre de la faune et flore.



<http://www.untoitpourlesabeilles.fr/>

Tout nouveau guide « Santé et sécurité au travail », pour mieux prévenir les risques !

Un guide gratuit permettant aux entreprises de faire le point sur les bonnes pratiques en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail vient d'être mis en ligne. Ce guide recense de nombreux retours d'expérience concernant l'évaluation des risques professionnels, l'organisation du travail, la prévention des risques liés à l'utilisation de produits chimiques...

www.service-public.fr

Chez Le Petit Marseillais, moins de superflu, moins de suremballage !

« L'emballage, pas besoin d'en faire des tonnes ». Le nouveau slogan de Johnson et Johnson, groupe du Petit marseillais, fait état d'une démarche intéressante d'éco-conception pour réduire le poids de ses gels douche. Pour 1 éco-recharge de 500 ml, c'est 80 % de plastique en moins que deux flacons classiques de 250 ml. Cette volonté de ne pas « en faire des tonnes » est aussi vraie en communication, et on applaudit sa campagne d'affichage qui ne verse pas dans le greenwashing.



<http://www.sircome.fr/l-emballage-pas-besoin-d-en-faire>

La fiscalité environnementale... amie ou ennemie ?

La fiscalité environnementale pourra vous paraître un mot opaque, un mot-valise ou encore un bien gros mot... et pourtant, elle vous concerne tous les jours ! Il s'agit simplement de tous les outils qu'utilise l'état pour contribuer à la préservation de l'environnement... La plus célèbre et la plus débattue actuellement est bien sur la "Taxe Carbone". Son objectif : nous pousser à réduire nos émissions de CO2, responsable de l'effet de serre et donc du changement climatique, et accélérer la transition vers plus de sobriété énergétique, donc moins de dépenses. Le principe ? Telle qu'elle avait été présentée lors du Grenelle, elle vise à orienter les comportements des particuliers et des entreprises en donnant un prix aux émissions de carbone. Elle s'applique aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, GPL), car leur combustion dégage du CO2, et sera calculée en fonction de leur contenu en carbone. Ceux qui émettent beaucoup de CO2 sont donc perdants, et ceux qui en émettent peu sont gagnants...

Dans le secteur des poids lourds, l'objectif de l'écotaxe est bien d'inciter les clients à préférer le fret ferroviaire ou fluvial, moins polluant, à la route. Ce dispositif vise les poids lourds de plus de 3,5t, soit 800 000 véhicules ! L'écotaxe poids lourds induirait une hausse de 5 à 8 % des coûts de transports soit, en moyenne, 0,12 euro par km. Cette fiscalité environnementale a donc pour but de nous inciter financièrement à modifier nos comportements afin d'anticiper les futures inéluctables hausses du prix de l'énergie. Et pour ne pas la vivre comme une taxe supplémentaire, il faut anticiper cette anticipation !

En mettant en œuvre aujourd'hui une démarche de Développement Durable vous éviterez les effets de ces nouvelles taxes et prendrez une longueur d'avance sur les futurs prix de l'énergie... Avec un programme proactif et adapté en faveur des réductions de vos émissions de CO2, vous agirez donc pour garantir la performance économique de votre entreprise sur le long terme par différents moyens :

- la mesure et la réduction de vos émissions carbone
- l'optimisation de la chaîne des transports et de la logistique
- la limitation de vos consommations énergétiques : efficacité énergétique, énergies renouvelables, éco-gestes....
- l'anticipation des contraintes réglementaires (taxe carbone, affichage environnemental produit/ Grenelle2...)

Alors n'attendez plus, agissez maintenant et restez amie avec la fiscalité environnementale !

Loi sur la sécurisation de l'emploi : nouvelles règles pour les employeurs

Publiée au JO le 14 juin 2013, cette loi consacre de nouveaux droits pour les salariés et impose de nouvelles obligations aux employeurs. Elle vient notamment modifier l'encadrement du temps partiel, le coût des CDD, les procédures de licenciement, les accord de maintien de l'emploi et de mobilité, information des représentants du personnel... Beaucoup de changements pour une rentrée, alors pour vérifier que vous vous conformez à la réglementation, renseignez-vous.

www.legifrance.gouv.fr

 **Bonnes pratiques**

Primagaz participe au grand nettoyage !

Pour la deuxième édition du World Clean Up, événement qui vise à nettoyer les décharges sauvages du monde entier, Primagaz s'engage et envoie des équipes de ses différentes agences à travers la France le 15 septembre pour coordonner des équipes et nettoyer le territoire. Un bon moyen pour l'entreprise de contribuer à son engagement de sensibilisation des collaborateurs et honorer les objectifs de sa politique de développement durable.

www.letsdoitfrance.org

 **Carton Rouge à ...**

GSK (GlaxoSmithKline), pour corruption

GSK est condamné pour pratiques de corruption de fonctionnaires, de firmes du secteur pharmaceutique, et des hôpitaux pour doper ses ventes de médicaments en Chine. Près de 500 millions de dollars auraient été versés en pots-de-vin. De son côté, le français Sanofi n'est pas en reste... avec une condamnation pour des faits de corruption remontant à 2007.

www.lemonde.fr

 **Agenda**

8 et 9 octobre - 1^{er} Bilan des émissions de GES

Colloque organisé par l'ADEME.

www.colloque-bilanges.ademe.fr

26 octobre - Colloque sur l'éco-conception

Colloque organisé par la CCI des Landes à Mont de Marsan sur les retombées des démarches d'éco-conception. www.landes.cci.fr

Nicolas SENECHAU, Directeur Général des Services de la SMICVAL (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde), organisateur du premier forum de l'économie circulaire les 28 et 29 août derniers à Saint-Emilion, en présence de Philippe Martin, ministre du développement durable.

Pourriez-vous nous indiquer quels ont été vos objectifs et motivations à organiser ce forum ?

L'économie circulaire en bref, c'est un modèle économique différent de notre modèle de production linéaire, qui propose de passer d'une logique de gestion des déchets à une logique de gestion des ressources. A [la SMICVAL](#), intervenant dans le domaine de la gestion des déchets depuis 30 ans, nous avons constaté que citoyens et associations sont de plus en plus concernés par la problématique de valorisation. Face à ce constat, la volonté du forum sur l'économie circulaire a été de rassembler des élus et de mettre les citoyens au cœur de cette gestion multi-filières. L'objectif a été de montrer tout le potentiel économique et social de ce nouveau modèle, et de réfléchir à de nouveaux modes de gouvernance.

Menez-vous une démarche de RSE à la SMICVAL ?

Oui, notre schéma stratégique 2020 s'appuie sur une démarche de RSO (responsabilité sociale des organisations) avec pour base méthodologique l'ISO 26000. Un de nos axes stratégiques est la mobilisation et la concertation des parties prenantes.

Quels sont les enjeux de la charte d'engagement proposée à la conférence pour le développement de l'économie circulaire ?

Cette charte non contraignante, signée par Philippe Martin, propose aux signataires de participer à une réflexion collective, d'évaluer leur contribution, et de promouvoir cette démarche. Le but est de favoriser le décloisonnement des secteurs et des acteurs. La prochaine étape sera la mise en œuvre d'une plateforme collaborative associant citoyens et élus sur les méthodes de gouvernance, de diagnostic et de pilotage des flux. L'expérience montre qu'associer ces derniers est essentiel dans un projet d'écologie industrielle.

La conférence environnementale du 20 et 21 septembre en portant haut l'enjeu du développement de l'économie circulaire a honoré les initiatives en cours. Et au-delà de l'adoption d'une loi, recommandée par François-Michel Lambert, Président de l'institut de l'économie circulaire, cet engouement atteste d'un véritable changement de paradigme, pour passer de l'action simple de collecte des déchets à une gestion des ressources.

Nous pensons qu'il s'agit d'un enjeu important pour le développement économique des territoires et la SMICVAL continuera à être [un acteur engagé](#) pour promouvoir ce nouveau paradigme en Aquitaine.

Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter, <mailto:newsletter@alteractive.org>